Elections municipales de 2015

En avril et mai 2015, la population du Grand-Saconnex, ayant le droit de vote communal, pourra élire, pour cinq ans, son Conseil municipal, qui sera composé de 27 membres, et les trois personnes qui constitueront le Conseil administratif.

Conseil administratif

La section du PS Grand-Saconnex a le plaisir d'annoncer qu'elle a désigné Michel Pomatto comme candidat au Conseil administratif pour les élections communales de 2015.

Ses 10 ans d'activités au Conseil municipal de notre commune, parlement qu'il a présidé en 2012/2013, et ses connaissances du monde politique genevois, en tant que membre du Comité directeur du PSG, lui ont permis d'être au fait des intérêts du Grand-Saconnex et des communes suburbaines de la rive droite ainsi que des enjeux liés au développement de cette partie du canton.

Son parcours politique et associatif, les actions qu'il a menées avec les socialistes du Grand-Saconnex ainsi que les propositions qu'il désire développer pour l'avenir de notre commune font de lui un candidat de qualité.

Sa capacité d'investissement et son implication dans les tâches qu'il entreprend pourront, nous en sommes convaincus, être bénéfiques à notre commune.

Pour en savoir plus sur notre candidat :

www.michelpomatto.ch



Flyers Services - Rue des Grand'Portes 1bis - 1213 Onex

Socialistes – Grand-Saconnex eur responsable : Michel Pomatto – Chemin Auguste-Vilbert 28 ·

Conseil municipal

La section du PS Grand-Saconnex a ouvert les candidatures pour les élections communales de 2015 au Conseil municipal. Contactez-nous si vous êtes intéressé-e à participer à la vie politique de votre commune!

Nos idées sont les vôtres ?

Rejoignez-nous!

www.1218.ch



Contact : Michel Pomatto, Président du Parti socialiste Grand-Saconnex Chemin Auguste-Vilbert 28, 1218 Grand-Saconnex ou michel.pomatto@ps-ge.ch

Le 28 septembre 2014, nous voterons :

OUI à la caisse publique d'assurance-maladie ! **NON** à l'initiative sur la traversée de la rade !



Laurence Burkhalter Conseillère municipale



Cruz Melchor Eya Nchama Conseiller municipal



Michel Pomatto Conseiller municipal



Voilà nos raisons!

Les socialistes du Grand-Saconnex, un autre regard !



Caisse publique d'assurance-maladie : OUI

L'initiative populaire « pour une caisse publique d'assurance-maladie » a pour objectif de remplacer les 60 caisses d'assurance-maladie privées par une seule institution de droit public comprenant des agences cantonales ou régionales. Elle prévoit des primes cantonales et ne s'applique qu'à l'assurance-maladie publique obligatoire (LAMal). Rien ne change s'agissant des assurances complémentaires, la modération des primes pour enfants, les rabais de franchise ainsi que le modèle du médecin de famille. Le Comité d'initiative comprend plus d'une vingtaine d'organisations de patient-e-s ou de promotion de la santé, de partis, d'associations professionnelles et de syndicats.

Un gain de transparence!

Actuellement, les 60 caisses privées proposent un total de 300'000 primes différentes sur le territoire suisse. Elles peuvent appliquer à la fois l'assurance de base (sociale, sans profit) et l'assurance complémentaire (privée, avec profit). La séparation des frais administratifs entre les deux types d'assurance est répartie de manière opaque et incontrôlable.

Une concurrence néfaste et inutile!

Aujourd'hui, les caisses privées s'affrontent dans une fausse concurrence, l'assurance-maladie de base étant obligatoire, chère et bureaucratique. Elles investissent énormément d'argent, 225 millions en publicité par exemple, pour recruter de jeunes assuré-e-s en bonne santé. Cela conduit à des différences gigantesques dans les montants des primes, mais également à une augmentation générale de celles-ci.

De plus, l'interdiction de refuser des assuré-e-s en fonction de leur risque à développer une maladie est souvent bafouée et les caisses mettent tout en œuvre pour encourager les malades chroniques ou les personnes âgées à changer de caisses. Le coût de ces changements se monte actuellement à 100 millions.

Si concurrence il y a, celle-ci ne porte pas sur la qualité et le prix des soins, mais seulement sur l'acquisition des assuré-e-s présentant de « bons risques ».

Pourquoi une caisse maladie publique?

Avec un institut national de droit public intégrant des représentant-e-s des assuré-e-s, des prestataires de soins et des pouvoirs publics, la caisse publique créera une transparence complète sur les coûts et les primes. A noter qu'elle gérera uniquement l'assurance de base, les assurances complémentaires continuant d'être gérées par les caisses privées. Elle permettra de gagner en simplicité et en sécurité pour l'ensemble de la population.

Des primes moins chères!

Ces dernières années, l'écart entre l'augmentation des primes et les coûts de la santé s'est creusé allant grossir de façon disproportionnée les réserves des caisses, 6 milliards en 2012 contre 3 en 2005. Par exemple, de 1996 à 2012, la population genevoise a payé plus de 262 millions de francs de primes en trop. La caisse publique, en permettant à chaque canton de fixer des primes en rapport avec les dépenses liées à la santé, permettra de contrôler les hausses et de fixer un juste prix.



Le 28 septembre, pour payer des primes au juste prix, votons OUI à la caisse publique d'assurance-maladie!

Traversée de la rade : NON

Le 28 septembre 2014, le peuple genevois est appelé à se prononcer sur l'IN 152 qui demande une traversée de la rade.

Un projet dépassé qui n'atteindra pas sa cible!

Le désir d'adapter la ville à la circulation en créant de grandes voies routières dans les quartiers urbains est né dans les années 60. Bien que cette conception de l'aménagement soit aujourd'hui obsolète, la traversée de la rade renoue avec cette idée et fait fi de l'impact environnemental d'une telle construction.

Ce projet va à l'encontre de la politique mise en place ces dernières années pour diminuer le nombre de véhicules au centre-ville. Le choix a déjà été fait de développer et privilégier les transports publics, de construire une liaison ferroviaire Cornavin — Eaux-Vives — Annemasse, de réaliser des P+R en périphérie et de favoriser la mobilité douce quand cela était possible. Il serait déraisonnable de changer d'avis alors que le CEVA est encore en construction et qu'une analyse sérieuse des répercussions de nos choix et actions sur la circulation n'est pas possible actuellement.

Un tunnel au centre-ville, en augmentant le nombre de véhicules qui transiteraient par la ville, ne ferait qu'engorger cette dernière. Le seul avantage serait de diminuer la circulation sur le pont du Mont-Blanc. Bien que favorable au projet, le TCS admet que des mesures d'accompagnement seraient incontournables pour éviter ce trafic supplémentaire et les méfaits occasionnés pour les habitant-e-s.

La seule issue possible pour diminuer les nombreuses nuisances du trafic motorisé en ville réside dans une réduction importante de ce trafic.

De plus, l'acceptation d'une traversée de la rade, enterrera la possibilité d'une traversée du lac dans le futur.

Une absurdité financière!

Les coûts d'une telle construction sont estimés à 1.5 milliard CHF, auxquels s'ajouteront les dépassements inévitables liés à ce type de réalisation. Les finances du canton de Genève, avec une dette d'environ 12.8 milliards, ne nous permettent pas d'envisager pour l'heure une telle dépense, alors que nous investissons déjà pour la réalisation du CEVA et que nous manquons de moyens pour rénover nos écoles et maintenir nos prestations sociales.

La Confédération a jugé mauvais le projet genevois de traversée de la rade pour désengorger Genève, de ce fait, elle ne participera pas à son financement. Le partenariat public/privé invoqué par les initiant-e-s semble irréaliste, la loi fédérale ne permettant pas d'introduire un péage routier.

Pour ces raisons, le financement d'un tel ouvrage est absurde et suicidaire pour notre canton.



Le 28 septembre, pour éviter un projet qui ne résout rien, votons NON à l'initiative sur la traversée de la rade!